

Appel à cotisation 2024

Cher membre effectif du Réseau IDée,

Il est temps de penser à votre cotisation annuelle : celle-ci comprend notamment votre abonnement au magazine *SYMBIOSES*. Rappelons aussi que votre statut vous donne accès à certains services, dont le service juridique¹. Nous restons à votre disposition pour toute question et vous remercions de faire partie de notre réseau d'associations actives en ErE en FWB! D'avance merci pour votre collaboration.

Quel montant payer ?

Le montant de votre cotisation varie en fonction du chiffre d'affaires global de votre structure.

Votre chiffre d'affaires est égal ou supérieur à 25 000 € / an ?

Alors merci de procéder au versement d'un montant de **80 €**

Votre chiffre d'affaires est inférieur à 25 000 € / an ?

Alors merci de procéder au versement d'un montant de **30 €**

Besoin d'une facture ?

Il suffit d'indiquer « facture » dans le champs communication.

Merci de payer votre cotisation annuelle sur le compte du Réseau IDée

BE98 0012 1241 2393

en indiquant le nom de votre structure, suivi de la mention cotisation 2024

Merci pour votre collaboration!

¹ Retrouvez toutes les infos utiles à votre statut sur la page espace membres de notre site : www.reseau-idee.be/espace-membres